

# InfoSolidaires

L'information syndicale mensuelle  
de Solidaires Informatique  
à Sopra Steria



juin 2022

numéro 142

Constatant le niveau d'inflation et les résultats financiers extraordinaires de Sopra-Steria en 2021, nos revendications ont été massivement plébiscitées : Déjà 1100 signataires pour des augmentations générales ! Du jamais vu chez SopraSteria ni dans aucune grande ESN.

**En réponse, la direction tente le bâillon !**

→ **Suppression de l'accès** au site change.org.

**DIGITAL ? COLLAB CENTRIC ? LA HONTE !**

→ **Intimidation** des élu.es Solidaires Informatique qui vous ont contacté pour vous demander votre avis avec courrier recommandé et menace voilée.

**Malgré ce comportement honteux de la direction, le résultat est aujourd'hui sans appel et votre avis est clair.**

**Signez massivement la pétition :**

<https://www.change.org/AugmentationsSolidairesASopraSteria>

## Augmentations générales, déjà plus de 1100 signatures!

### Une Première Victoire collective



## Amplifions le mouvement ensemble ! Le 21 juin, débrayons !



*Appel syndical commun : les prix flambent, augmentations générales !*

Inflation galopante nettement supérieure aux augmentations salariales, hausse de 60% des dividendes entre 2020/2021, très bons résultats de l'entreprise, **il est urgent de se faire entendre par la Direction immédiatement.** Les organisations syndicales **CGT, CGT-FO, Solidaires informatique et UNSA** proposent aux salarié.es :

**Une action de grève sous forme de débrayage de maximum 1H le 21 Juin de 11h30 à 12h30** avec rassemblement en présentiel notamment sur les sites de : Paris Latitude, Nantes Reggiani, Toulouse Colomiers 1, Orléans, Aix en Provence, Valbonne-Antipolis ou en distanciel si télétravail.

Si vous faites grève, que vous soyez sur site ou en télétravail, cliquez ici : ►►

Participer

C'est anonyme, cela nous permettra d'évaluer l'ampleur du mouvement et de peser sur la Direction.

**La grève est un droit constitutionnel ! Pour le faire en toute légalité, il vous suffira d'envoyer un mail à votre manager, l'informant que vous répondez à l'appel à la grève du 21 Juin initié par plusieurs syndicats. La durée d'absence devra figurer dans le CRA à postériori en commentaire.**

Le socle de revendications minimales que nous défendons est le suivant :

- Des augmentations générales de 160€ Brut par mois (pour les salaires mensuels inférieur à 5 000€ Brut).
- Des budgets spécifiques pour permettre la suppression immédiate des écarts de salaires femmes-hommes
- Des budgets spécifiques pour permettre la suppression immédiate des écarts de salaires en valorisant l'expérience
- Une indemnité forfaitaire de 45€ par mois de télétravail en compensation des frais occasionnés
- La mise en place d'un accord de participation pour redistribuer 10% des bénéfices aux salarié.es répartis à parts égales.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

# Négociations

## Temps de travail : une impression de déjà-vu

**Dans la série, on prend les mêmes et on recommence :** l'accord actuel sur le temps de travail arrivant à échéance fin 2022, la re-négociation de l'accord temps de travail a commencé à Sopra Steria.

**Enfin si on peut parler de négociation....**

D'entrée de jeu la direction a annoncé la couleur : l'accord actuel lui convient. Dans ces conditions, quelles marges de négociation avons-nous ? D'autant qu'elle sait pouvoir compter sur de fidèles alliés pour tenir le stylo...

Pour rappel, l'accord actuel est l'héritier de longues années de négociations contraintes par un risque juridique (procès pour travail dissimulé). Déjà à l'époque (en 2016) nous dénoncions le fait que ce 1er accord, qui pouvait paraître séduisant sur le papier par rapport à la situation précédente, ne permettrait pas un vrai suivi des heures réellement effectuées. **La saisie n'étant ni automatique, ni obligatoire, en plus d'être fastidieuse, il y avait fort à parier que presque personne ne saisisse ses heures.**

Surtout avec un management direct qui « décourage fortement » cette saisie. Les signataires de l'époque (CFDT) avaient même dénoncé l'accord 1 an après leur signature faisant l'amer constat que nos prédictions étaient fondées.

En 2018, un 2e accord calqué sur le premier fut signé par de fidèles serviteurs de la direction avec comme « avancée majeure » un 1 j de RTT de plus pour les salarié.es en heures. **En fait ce jour leur était dû depuis le passage aux 35 heures !** Avec au passage une belle économie réalisée avec les RTT récupérées aux I3.1 qui passaient au forfait jour (pas sûr qu'ils s'estiment encore tous gagnants à présent).

Cet accord qui était censé permettre le suivi des heures effectuées par les salarié.es et le paiement ou récup de leurs heures supplémentaires entretient un mythe tenace : Il n'y aurait pas d'heures sup chez SSG (seuls 3 à 4% de salarié.es en saisissent). **Ce faible taux de saisie ne colle pas avec la réalité de nos métiers**, où les exigences sont toujours plus fortes en terme de rentabilité projet. Et où les cas d'épuisement professionnel sont de plus en plus nombreux.

**Que répond la direction face à ce constat ?** C'est toujours la même rengaine sur le mode « les salarié.es ont la possibilité de saisir leur temps de travail, s'ils ne le font pas c'est leur liberté » ! **Ah bon ? Et les pressions managériales, on en parle ?**

**Y a-t-il une volonté d'encourager les salarié.es à la saisie ? Non...** Le message minimaliste que nous recevons toutes les fins de mois est bien suffisant !

**Quand on propose un outil de saisie automatique des horaires**, la direction crie au flicage, mais c'est pour mieux masquer ses intérêts réels : **ce n'est pas la liberté des salarié.es qui lui importe, mais les résultats financiers !**

Malheureusement rien de nouveau sous le soleil : la rentabilité de l'entreprise dont les actionnaires profitent grassement se fait sur le dos des salarié.es qui travaillent gratuitement pour toutes ces heures sup passées à la trappe !

**Moralité : comptez vos heures !  
Et saisissez-les !**

## Nos revendications :

Solidaires Informatique considère qu'il faut un enregistrement automatique des heures d'arrivée et de départ/pause permettant de calculer le temps de travail réellement effectué de façon à ce que :

**une heure effectuée**

=

**une heure saisie**

=

**une heure payée/majorée**

Pour découvrir toutes nos revendications :

**[Clic !](#)**

# SOLIDAIRES, UNITAIRES ET DÉMOCRATIQUES

**Chlordécone :**  
**la non-réaction du**  
**gouvernement est**  
**inadmissible!**

Une manifestation regroupant 1.500 personnes, citoyen-ne-s, syndicats, associations et partis politiques a eu lieu dans les rues du Lamentin (Martinique) ce samedi 28 mai 2022 pour envoyer un message fort au gouvernement.

La population était dans la rue pour contester un probable non-lieu que pourrait rendre la justice dans l'instruction des plaintes contre l'empoisonnement au **chlordécone** des Antilles française, ce pesticide très dangereux et nocif pour la santé.

Une situation inadmissible pour la population antillaise qui se bat et lutte depuis des décennies afin que les gouvernements successifs reconnaissent leurs responsabilités dans ce dossier et prennent des mesures concrètes pour que cesse cet interminable scandale sanitaire qui n'a que trop duré.

Le **chlordécone** est un pesticide coriace non biodégradable qui n'est pas près de disparaître.

Les antillais-es font face à un désastre sanitaire depuis de très nombreuses années. En effet, malgré des plaintes déposées en 2006 sur des faits qui se sont produits entre 1972 et 1993, **plus de 90 % de la population actuelle est toujours exposée aux contaminations** contenues dans les sols et la mer **aujourd'hui encore et ce pour des siècles**. Cette inertie de la part du gouvernement est inadmissible. Il est à préciser que ce pesticide extrêmement nocif n'a plus été utilisé aux États-Unis dès 1976 et entre 1981 et 1993, il n'a été utilisé que pour la banane aux Antilles !

La contamination au **chlordécone** est catastrophique. Celui-ci pénètre dans le sang, générant ainsi des maladies telles que des cancers, et plus grave, des décès. Le gouvernement ne peut plus fermer les yeux. Il se doit de réagir et de prendre toutes les mesures nécessaires en commençant par répondre aux revendications et demandes de la population antillaise de voir condamner les coupables de cet empoisonnement. **Un non-lieu serait inimaginable.**

En soutien aux Antilles, nos organisations : la Fédération Syndicale Unitaire, la Fondation Copernic, la Confédération Paysanne, ATTAC France, la Confédération Générale du Travail et **l'Union syndicale Solidaires** avaient sollicité une audience auprès de Madame Yaël BRAUN PIVET, ministre de l'Outre-mer et Monsieur Eric DUPONT MORETTI, ministre de la Justice, garde des Sceaux pour être reçues ce samedi 28 mai. **Notre demande est restée sans réponse.** Cette non-réponse en dit long sur le traitement réservé à la population des Antilles.

En 2018, le Président de la République, Emmanuel Macron avait qualifié l'affaire du **chlordécone** de "scandale environnemental". Mais ni la ministre de l'Outre-mer ni le ministre de la Justice ne prennent la mesure de ce "massacre environnemental et sanitaire", et n'en font même pas une de leurs priorités.

**Pour obtenir justice et réparation, nos organisations ne lâcheront rien ! ☐**

## **Vos contacts à Sopra HR Software :**

Julien Ciry ( <b>DS et CSE</b> )	06.61.01.95.24	Nantes
Nadine Stéphant ( <b>DS et CSE</b> )	06.13.06.01.52	Paris
Shakir Simrick ( <b>CSE</b> )	07.89.50.58.51	Paris
Brigitte Gratecap ( <b>CSE</b> )	06.81.75.05.65	Paris
Laurent Leroux ( <b>CSE</b> )	06.86.43.93.34	Paris /Lille
Catherine Charnassé-Foucault ( <b>CSE</b> )	01.57.00.04.10	Paris

## **Vos contacts à Sopra Steria I2S :**

Simon Bozic ( <b>CSE</b> )	06.66.35.72.43	Roanne
----------------------------	----------------	--------

## **Vos contacts à Sopra Steria Group :**

Raphaëlle Collin ( <b>CSE</b> )	07.84.05.30.31	Toulouse
Alain Chazalon ( <b>CSE</b> )	06.75.28.23.10	Lyon
Sylvie Doussaint ( <b>CSE</b> )	06.31.41.35.83	Bordeaux
Pascale Nahmias ( <b>CSE</b> )	02.40.85.84.84	Nantes
Arnaud Landais ( <b>CSE</b> )	06 72 54 24 61	Nantes
Nathalie Coulet ( <b>DS et CSE</b> )	06.88.17.27.09	Aix
Dominique Vitali-Louzai ( <b>CSE</b> )	04.72.18.48.22	Lyon
Eric Rigaud ( <b>CSE</b> )	06.08.68.33.87	Aix
Arnaud Deshayes ( <b>DS</b> )	06.62.50.92.85	Nantes
Michel Guillaume ( <b>DS</b> )	05.34.56.70.66	Toulouse
Marie-Claude Kukla ( <b>DS</b> )	06.17.39.12.00	Toulouse
Mohammed Ghoufraoui ( <b>DS</b> )	07.61.16.33.30	Nantes
Thierry Fétas ( <b>DS</b> )	06.49.75.08.41	Aix
Sandrine Ceccoli ( <b>DS</b> )	ceccoli.steria@gmail.com	Montpellier

## **Nous suivre :**



**NEWSLETTER : [diff-soprasteria-subscribe@listes.solidairesinformatique.org](mailto:diff-soprasteria-subscribe@listes.solidairesinformatique.org)**

# SOLIDAIRES, C'EST QUOI ?

Beaucoup confondent indépendance du syndicalisme par rapport aux partis politiques et apolitisme.

Un syndicalisme indépendant des partis



Présent dans les entreprises

Mais aussi dans la société civile



En vérité, le fait que **Solidaires** se réclame d'un syndicalisme de transformation sociale montre bien que ses militant·e·s s'impliquent concrètement dans l'organisation de la cité, et cela procède à l'évidence d'un acte profondément politique et citoyen, cependant très éloigné des pratiques politiciennes dont le but et de conquérir le pouvoir. Le syndicalisme, lui, n'a pas un tel projet. Par contre il vise à redonner la parole à ceux qui ne l'ont pas et élargir le plus possible les prises de décisions qui impactent la vie des gens.

Dans la **vidéo** qui suit, les militant·e·s de **Solidaires** expliquent très bien en quoi consiste le syndicalisme que nous pratiquons à Solidaires. Pas seulement sur le lieu de travail, mais aussi dans tous les lieux de vie, notamment en tissant des liens féconds avec les associations, les luttes en cours, et tous les projets alternatifs à la société capitaliste (Notre-Dame-des-Landes en est de ce point de vue une parfaite illustration).

Vidéo de 4 minutes à voir sur <https://solidaires.org/sinformer-et-agir/actualites-et-mobilisations/locales/un-syndicalisme-de-lutte-et-de-tranformation-social-cest-quoi/>

## SOPRA HR SOFTWARE

C'EST QUOI C'EST TRUC ?

Que s'est-il passé au CSE Sopra HR Software ?

VOS ÉLUS SOPRA  
HR SOFTWARE  
VOUS DONNENT  
RENDEZ-VOUS LE  
MOIS PROCHAIN...

En savoir plus...

Notre site Web dédié Sopra HR Software :

